



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2024-2025



Service en ligne Orientation en 3^e Phase **définitive** d'orientation et affectation au lycée

Guide à l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes
pour l'accompagnement des familles

Préambule

Les services en ligne Orientation et Affectation fusionnent pour la campagne 2025 de saisie des vœux des familles. Ces travaux de simplification des procédures de fin d'année de 3^e font suite aux retours des parents d'élèves, utilisateurs de ces services.

Le nouveau service en ligne Orientation s'adresse toujours aux parents des élèves scolarisés en classe de 3^e qui seront invités, en une seule démarche, à choisir la ou les voies d'orientation dans lesquelles leur enfant souhaite se diriger et à demander son admission par ordre de préférence dans les formations et établissements correspondants. Les utilisateurs du service en ligne sont guidés tout au long de l'année scolaire à chaque étape du processus grâce à une frise chronologique.

Les vœux d'orientation examinés par les conseils de classe sont déduits des demandes d'admission formulées en ligne. Cette nouvelle forme de recueil des vœux simplifie la démarche des familles mais ne modifie pas les procédures en vigueur pour l'orientation et l'affectation des élèves.

Ainsi Siecle Orientation et Affelnet-lycée demeurent deux traitements distincts. Le premier est dédié à la procédure d'orientation et au dialogue entre équipe éducative et famille. Le second vise à faciliter la gestion de l'affectation dans les établissements par le directeur ou la directrice académique des services de l'éducation nationale.

Sommaire

1. Siecle Orientation	7
1.1 Le parcours usager sur Scolarité Services est simplifié	7
1.2 Action à effectuer avant la phase définitive	9
1.3 Les étapes de la phase définitive	11
1.4 Suivre la procédure	13
1.5 Transmission des saisies entre le service en ligne et Siecle Orientation	14
1.6 Suivre les choix d'orientation après la 3 ^e	16
1.7 Saisir les propositions du conseil de classe	18
1.8 Suivre les réponses des familles	19
1.9 Recommandation	20
1.10 Documentation d'accompagnement	20
2. Service en ligne	22
2.1 Connexion au service en ligne Orientation	22
2.2 La demande de poursuite d'études après la 3 ^e	25
2.3 Découvrir les formations	27
2.4 Présentation des recherches et description d'une offre de formation	29
2.5 Saisie des demandes	32
2.6 Déduction des choix d'orientation	34
2.7 Confirmation d'enregistrement de la saisie	34
2.8 Déconnexion à l'issue d'une saisie	35
2.9 Le suivi des demandes dans Affelnet-lycée	35
2.10 Modifications après fermeture des saisies du service	36
2.11 Répondre aux propositions du conseil de classe	37
2.12 Accord	40
2.13 Désaccord	42
2.14 Consultation des résultats	45

1. Siecle Orientation

Gestion de la procédure d'orientation et du service en ligne

Vous trouverez ci-dessous des recommandations pour l'utilisation de Siecle Orientation et du service en ligne dans le cadre de la campagne d'orientation et d'affectation au lycée 2024-2025.

1.1 Le parcours usager sur Scolarité Services est simplifié

Le portail Scolarité Services permet aux familles de faire les démarches administratives liées au passage du collège au lycée.

Pour la poursuite d'études après la 3^e, les élèves sont concernés par deux procédures interdépendantes d'orientation et d'affectation : celles-ci restent inchangées en 2025. Vous pourrez mettre à disposition les formulaires habituels aux familles ne souhaitant pas utiliser le service en ligne.

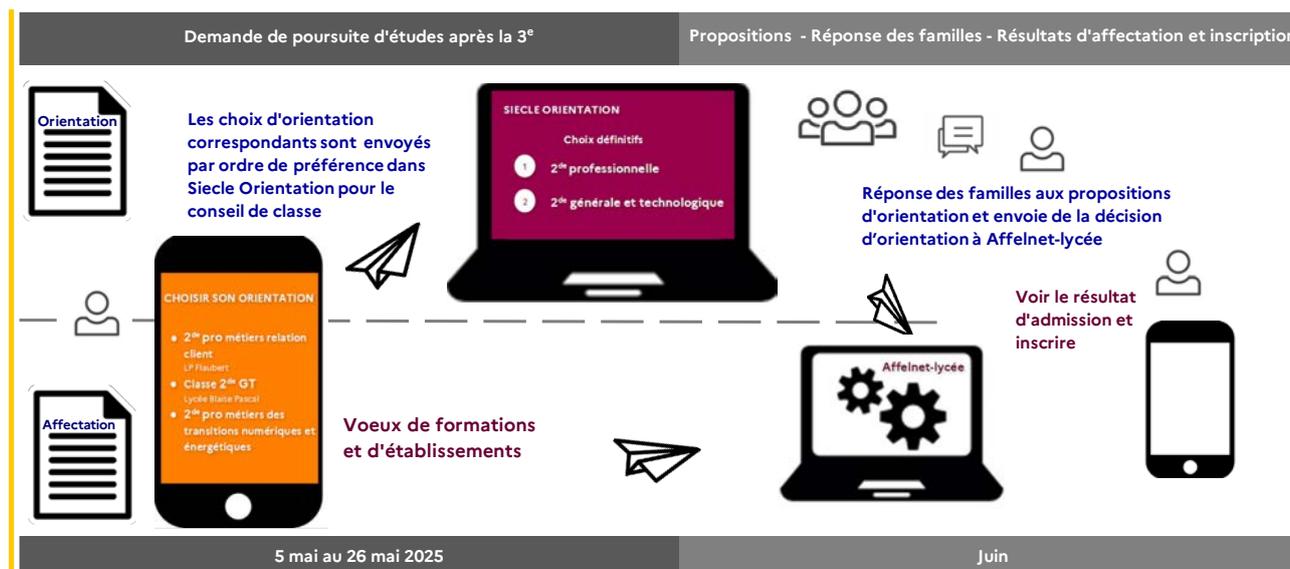
Une seule démarche sur Scolarité Services pour les demandes d'orientation et d'affectation au lycée

Afin de simplifier le parcours usager dans Scolarité Services, il n'y a plus qu'une seule démarche pour formuler les choix d'orientation et les vœux d'affectation au lycée au palier 3^e.

Les familles font leurs demandes de formation et d'établissement souhaités pour la rentrée et **les choix d'orientation correspondants sont transmis à Siecle Orientation** pour le conseil de classe.

Le service en ligne Orientation sera obligatoirement ouvert à la phase définitive dans Vie de l'Établissement pour permettre la saisie en ligne des demandes de poursuite d'études après la 3^e.

Demander en ligne la poursuite d'études après la 3^e



Pour simplifier les démarches de la famille dans le respect du cadre réglementaire :

- un récapitulatif de saisie confirmera aux deux représentants légaux les choix d'orientation déduits des vœux d'affectation, indiquera qu'ils sont transmis au conseil de classe et les informera du rôle du conseil de classe et du chef d'établissement dans la décision d'orientation.
- ce récapitulatif précisera aussi que les vœux d'affectation seront traités sous réserve de conformité avec la décision d'orientation du chef d'établissement.

Les représentants légaux pourront consulter et répondre aux propositions du conseil de classe dans le service en ligne.

Gestion des désaccords et recours

En cas de désaccord avec la décision d'orientation, la famille sera invitée à rencontrer le chef d'établissement soit pour se conformer à la décision d'orientation et modifier ses vœux d'affectation, soit pour former un recours auprès de la commission d'appel.

Publication des résultats et inscription

Lors de la publication des résultats de l'affectation, la famille pourra consulter les résultats d'affectation et inscrire son enfant directement dans l'établissement d'accueil. La notification d'affectation comportera les voies et délais de recours de la décision d'affectation. La famille sera invitée à inscrire son enfant dans le délai fixé y compris en cas de recours administratif.

1.2 Action à effectuer avant la phase définitive

Fixer la date de consolidation des demandes

La date de consolidation des demandes pour chaque division permet de programmer l'ouverture de la saisie des propositions du conseil de classe.

SIECLE | ORIENTATION

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Phase définitive | Désaccord et appel | Paramétriser

Paramétriser - Dates de consolidation des demandes

Pour chaque phase, la date de consolidation des demandes permet :

- de fermer la saisie des intentions / choix définitifs sur le service en ligne Orientation ;
- d'ouvrir la saisie des avis provisoires / propositions du conseil de classe sur SIECLE Orientation.

Cette date sera utilisée pour afficher la date limite de saisie des demandes sur le fil des événements de Scolarité Services. La date de consolidation des demandes ne peut qu'être une date future : il est donc important de renseigner cette date le plus tôt possible pour chaque division.

Au palier 3^e à la phase définitive les familles peuvent saisir les demandes de formation et d'établissement dans le service en ligne selon le calendrier national des procédures d'orientation et d'affectation au lycée. Les choix d'orientation correspondants à ces demandes sont envoyés à SIECLE Orientation jusqu'à la date de consolidation des demandes. Ceux saisis après cette date seront affichés comme non reçus dans SIECLE Orientation.

Division	Date de consolidation des intentions	Date de consolidation des choix définitifs	Action
3A	16/01/2025	18/01/2025	
3B	13/02/2025	26/05/2025	
3C	16/01/2025	A compléter	

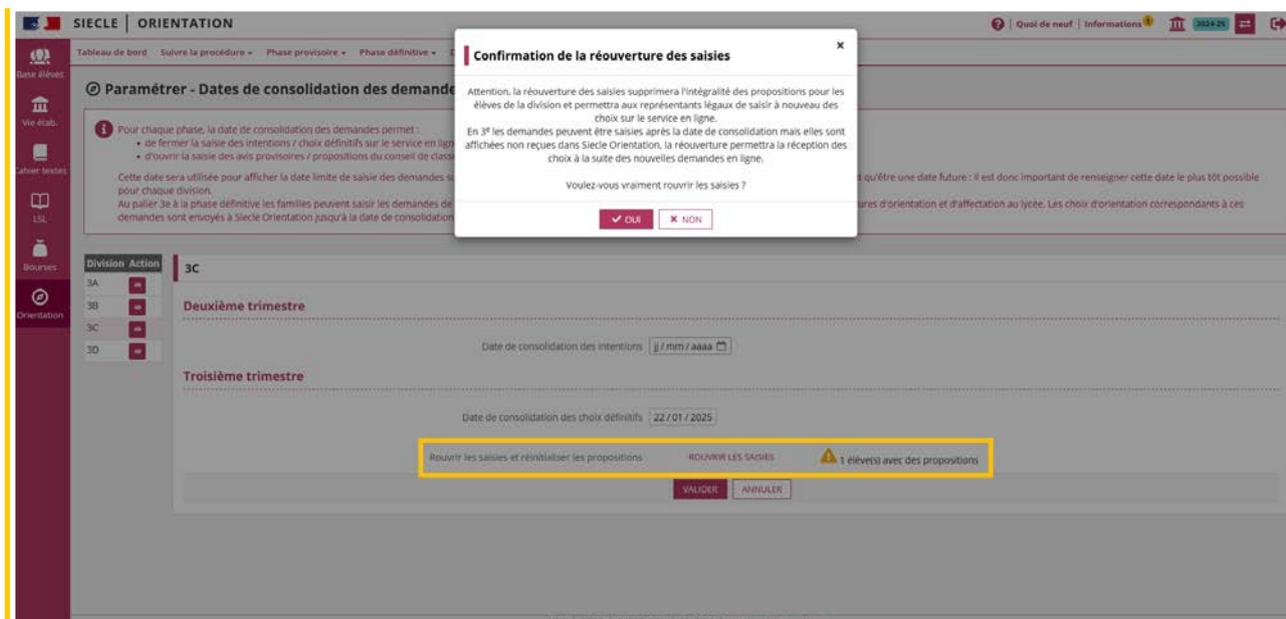
MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 25.1.0.0.6 | Accessibilité : non conforme

Les familles peuvent saisir les demandes de formation et d'établissement dans le service en ligne selon le calendrier national des procédures d'orientation et d'affectation au lycée, du 5 mai au 26 mai 2025.

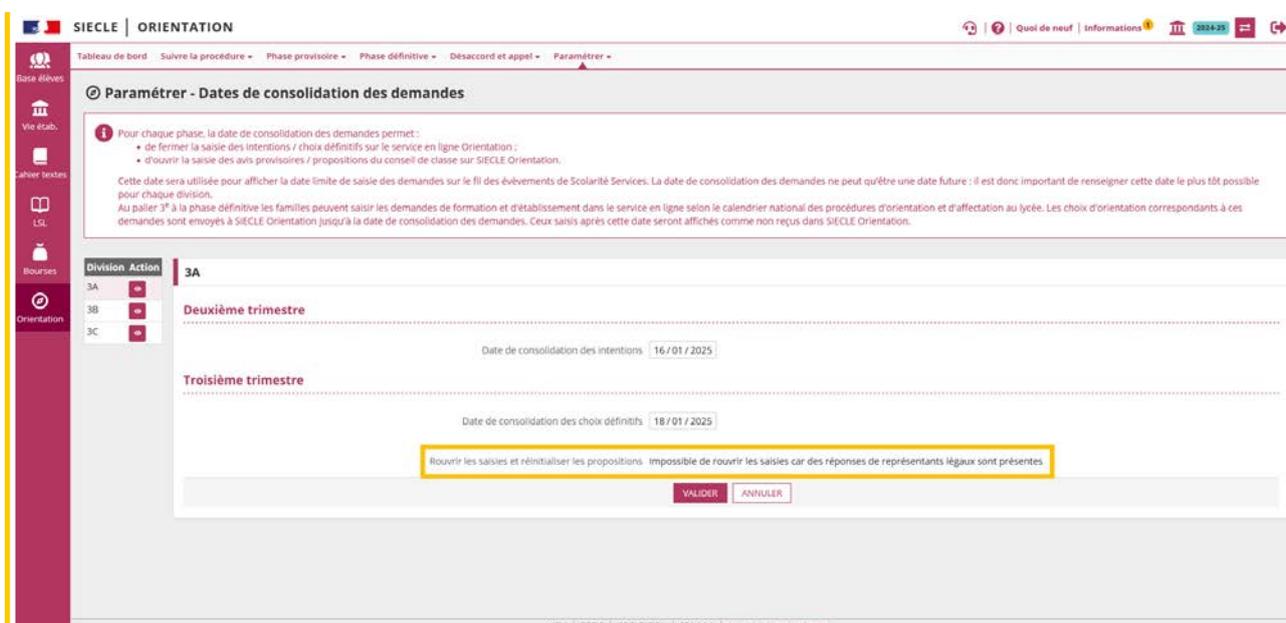
Les choix d'orientation correspondants aux demandes de formation et d'établissement saisis en ligne sont envoyés à Siecle Orientation jusqu'à la date de consolidation des demandes.

À noter : si vous fixez la date de consolidation avant le 26 mai par exemple le 24 mai, les familles pourront encore faire leurs demandes en ligne mais après le 23 mai 23 h 59, les choix enregistrés après cette date seront indiqués et affichés comme non reçus au niveau de l'élève concerné dans Siecle Orientation.

La date de consolidation des demandes peut être modifiée en cours de campagne. Cependant, si la modification intervient après la date fixée au préalable et que des propositions existent, elles sont supprimées et les demandes des familles conservées.



La réouverture des saisies des demandes n'est pas possible en revanche si des familles ont répondu aux propositions, la fonction de modification de la date est désactivée.



1.3 Les étapes de la phase définitive

Les étapes dans Siecle Orientation

> Suivre les choix d'orientation après la 3^e > saisir les propositions > suivre les réponses des familles.

The screenshot shows the 'Phase définitive - Réponse des représentants légaux' screen in the Siecle Orientation application. The interface includes a top navigation bar with 'SIECLE | ORIENTATION' and various utility icons. A left sidebar contains navigation options like 'Base élèves', 'Vie étab.', 'Cahier textes', 'LSL', 'Bourses', and 'Orientation'. The main content area features a search filter for 'Élève' with dropdowns for 'Palier' (3EME), 'Division', and 'MEF', and input fields for 'Nom' and 'Prénom'. Below the filter is a table with columns: 'Nom', 'Prénom', 'Division', 'Choix définitifs', 'Propositions du conseil de classe', 'Origine', 'Réponse des représentants légaux', 'Date de saisie', and 'Action'. Two rows are visible in the table. The first row shows a student with '3A' division, '2de générale et technologique ou 2de STHR' choice, and '2de professionnelle' proposal, with a response of 'Accord' and a date of '21/01/2025'. The second row shows a student with '3A' division, '2de professionnelle' choice, and '2de professionnelle' proposal, with a response of 'À compléter'. At the bottom, it indicates '2 élément(s) trouvé(s)' and a footer with 'MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 25.1.0.0.2 | Accessibilité : non conforme'.

Les étapes dans le service en ligne

> Formuler les demandes > répondre aux propositions du conseil de classe.

Le calendrier permet de voir toutes les étapes de l'orientation après la 3^e. Les boutons sont activés successivement un par un en fonction de la progression du calendrier.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT+LIL

Après la 3^e

De décembre 2024 à avril 2025

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Après le conseil de classe, consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies.

Choisir son orientation

Voir l'avis du conseil de classe

Du 4 avril au 26 mai 2025

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

A partir du lundi 5 mai jusqu'au lundi 26 mai 2025, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin 2025

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse.

En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.

Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

A partir du vendredi 27 juin après-midi

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

► A partir de quelle heure pourrai-je consulter les résultats ?

Voir le résultat d'admission

Inscrire

Accéder au service Orientation

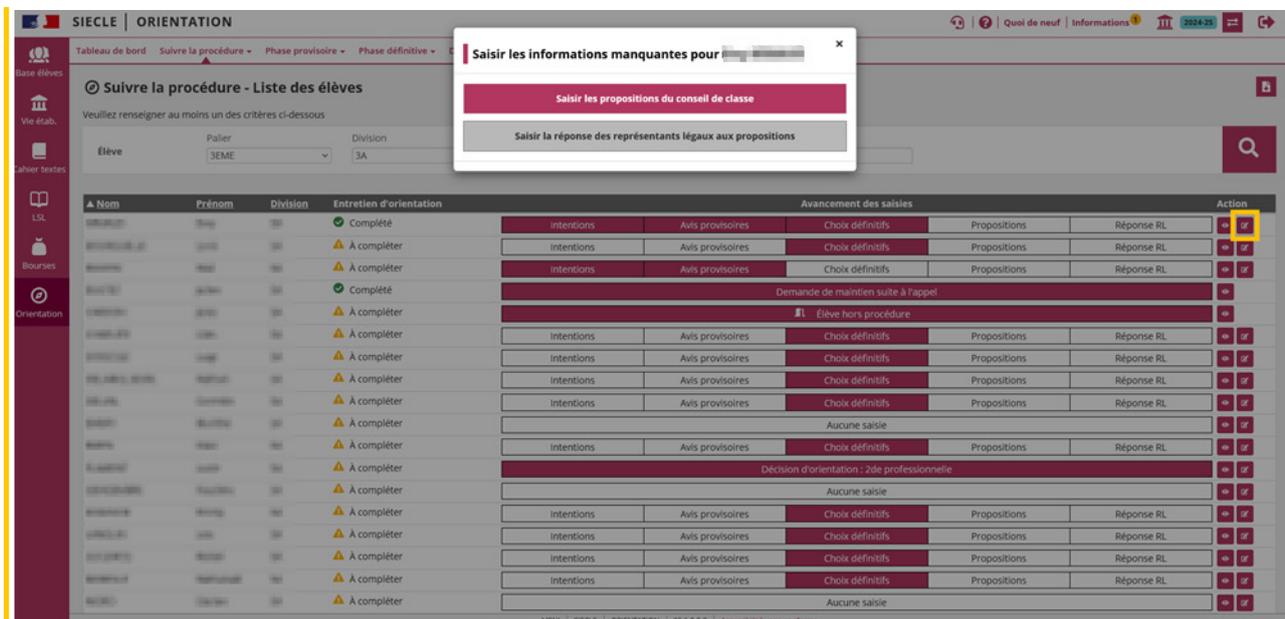
Une question, besoin d'aide ?

Assistance



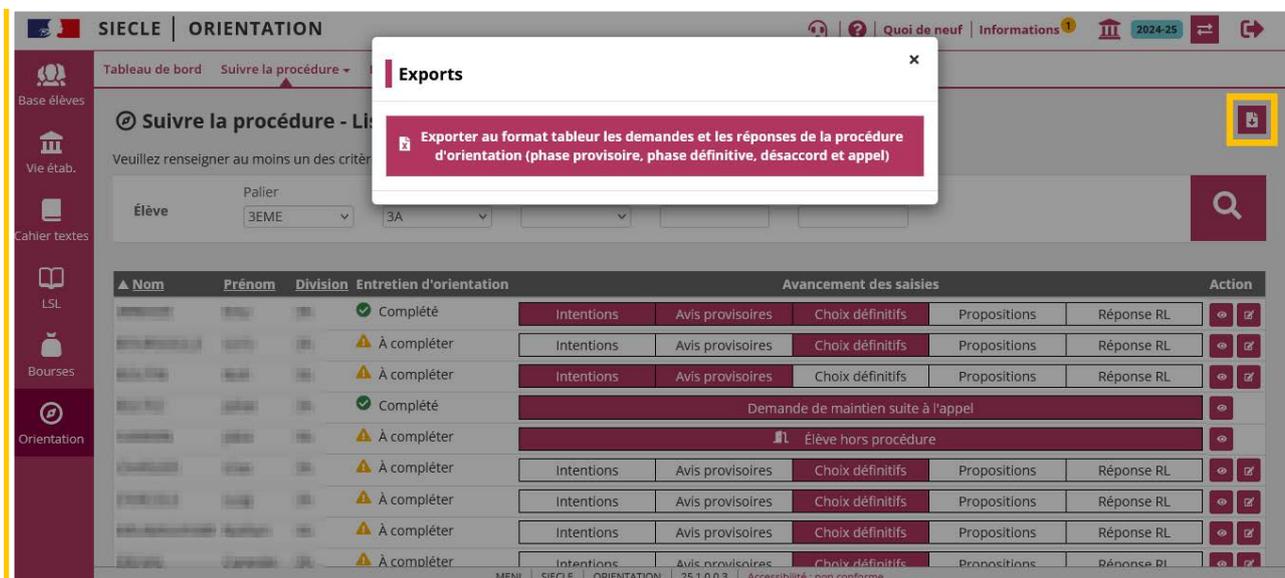
1.4 Suivre la procédure

Dans Siecle Orientation, la page **Suivre la procédure-Liste des élèves** permet de suivre l'avancement des saisies et leurs détails dans la fiche élève , les modifier si besoin et compléter les informations manquantes  indiquées dans la pop-up.



Nom	Prénom	Division	Entretien d'orientation	Avancement des saisies					Action
				Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	
[élève]	[prénom]	[division]	Complété	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	Complété	Demande de maintien suite à l'appel					[icône]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Élève hors procédure					[icône]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Décision d'orientation : 2de professionnelle					[icône]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Aucune saisie					[icône]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Aucune saisie					[icône]

L'export  au format tableur des demandes et des réponses au cours de la procédure d'orientation (phase provisoire, phase définitive, désaccord et appel) permet de suivre le détail des saisies pour chaque élève.



Nom	Prénom	Division	Entretien d'orientation	Avancement des saisies					Action
				Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	
[élève]	[prénom]	[division]	Complété	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	Complété	Demande de maintien suite à l'appel					[icône]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Élève hors procédure					[icône]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]
[élève]	[prénom]	[division]	À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	[icônes]

1.5 Transmission des saisies entre le service en ligne et Siecle Orientation

Saisie des choix

Les familles peuvent saisir les demandes de formation et d'établissement dans le service en ligne Orientation du 5 mai au 26 mai 2025.

Les choix d'orientation correspondant aux demandes d'affectation (paragraphe 2.6) sont envoyés à Siecle Orientation jusqu'à la date de consolidation fixée par le chef d'établissement.

Ceux saisis après la date de consolidation seront affichés comme non reçus dans l'écran Phase définitive-Choix définitifs de Siecle Orientation. Les choix non reçus ne sont pas enregistrés dans le dossier de l'élève mais sont consultables en ouvrant  la fenêtre pop-up des derniers choix définitifs non reçus.

Les choix définitifs peuvent éventuellement être saisis par le chef d'établissement dans Siecle Orientation à partir de la fiche dialogue papier.

Les choix saisis par le chef d'établissement sont visibles par les familles uniquement à la consultation des propositions du conseil de classe.

Envoi et réception des choix

Les choix correspondant aux demandes saisies par les familles dans le service en ligne sont envoyés vers Siecle Orientation pendant la nuit.

Ces choix, à leur réception dans Siecle Orientation, écrasent ceux saisis par l'établissement s'ils existent.

Modifications des choix

À la demande des familles, les chefs d'établissement peuvent modifier les choix saisis dans le service en ligne au-delà de la date de consolidation des demandes.

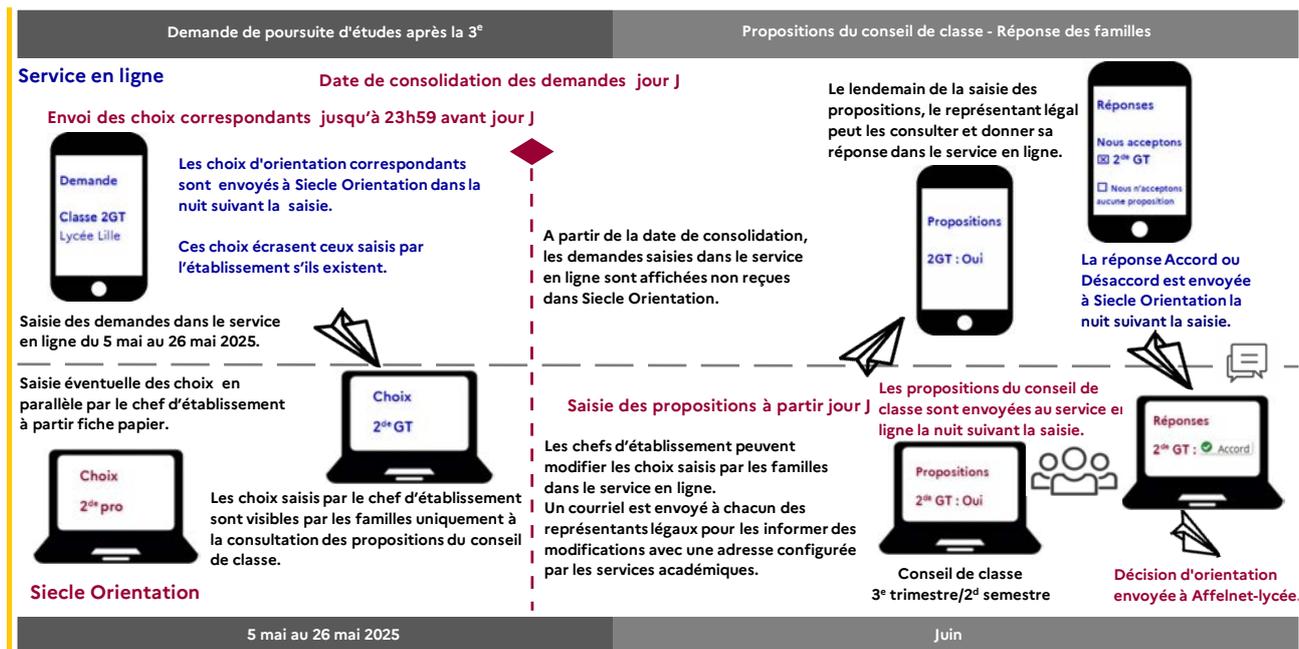
Un courriel est envoyé à chacun des représentants légaux pour les informer des modifications depuis une adresse générique configurée par les services académiques.

Réponse des familles aux propositions

Les propositions du conseil de classe saisies dans Siecle Orientation sont envoyées dans la nuit au service en ligne.

Le lendemain de la saisie des propositions du conseil de classe, le représentant légal peut les consulter et donner sa réponse dans le service en ligne.

Les transmissions entre le service en ligne et Siecle Orientation



Les repères des saisies

-  **Choix définitifs saisis par l'établissement** dans Siecle Orientation.
-  **Choix définitifs correspondants aux demandes saisies dans le service en ligne.** Les nom et prénom du représentant légal ainsi que la date à laquelle la saisie a été effectuée sont affichés dans l'écran de consultation des choix.
-  **Choix définitifs correspondant aux demandes saisies dans le service en ligne modifiées par l'établissement dans Siecle Orientation.**
-  **Afficher la saisie initiale** dans une pop-up après leur modification par l'établissement dans Siecle Orientation.
-  Choix définitifs n'ayant pas été reçus dans Siecle Orientation.
-  Afficher dans une pop-up les choix non reçus dans Siecle Orientation.
-  Propositions saisies.
-  **Accusé réception de l'avis provisoire** du conseil de classe depuis le service en ligne.

1.6 Suivre les choix d'orientation après la 3^e

Les choix sont affichés avec l'origine de la saisie dans l'écran **Choix définitifs**.

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Phase définitive | Désaccord et appel | Paramétrer

Phase définitive - Choix définitifs

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève Palier Division MEF Nom Prénom

Nom	Prénom	Division	Origine	Choix	Date de saisie en ligne RL	Action
			🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle	23/01/2025	🗑️
			⚠️	À compléter	21/01/2025	🗑️
			🏠	1re année de CAP ou de CAP agricole	16/01/2025	🗑️
			🏠	1re année de CAP ou de CAP agricole 2de professionnelle	15/01/2025	🗑️
			🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle	14/01/2025	🗑️
			🏠	1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de STHR	14/01/2025	🗑️
			🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR		🗑️

MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 25.1.0.0.6 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE

Origine de la saisie

L'origine de la saisie est détaillée dans l'écran de saisie des choix de l'élève.

Les choix saisis par le chef d'établissement sont affichés avec la date de la saisie et ne sont pas visibles par les familles avant l'envoi des propositions au service en ligne.

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Phase définitive | Désaccord et appel | Paramétrer

Phase définitive - Choix définitifs

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève Palier Division MEF Nom Prénom

Nom	Prénom	Division	Action
			🗑️
			🗑️
			🗑️
			🗑️
			🗑️
			🗑️
			🗑️
			🗑️

Origine de la saisie

Saisie par l'établissement le 22/01/2025

Choix des représentants légaux

- 2de générale et technologique ou 2de STHR

RETOUR À LA LISTE DES CHOIX

MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 25.1.0.0.6 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE

Les choix saisis dans le service en ligne sont indiqués avec le nom du représentant légal ayant fait la saisie et la date.

The screenshot displays the 'Phase définitive - Choix définitifs' interface. At the top, there is a navigation bar with 'SIECLE | ORIENTATION' and utility icons. Below this is a sub-navigation bar with options like 'Tableau de bord', 'Suivre la procédure', and 'Phase définitive'. The main content area is titled 'Phase définitive - Choix définitifs' and includes a search filter for 'Élève' with dropdowns for 'Palier' (set to '3EME'), 'Division', and 'MEF', along with text boxes for 'Nom' and 'Prénom'. A table lists students with columns for 'Nom', 'Prénom', 'Division', and 'Action'. To the right, a section titled 'Origine de la saisie' contains a highlighted entry: 'Saisie en ligne effectuée par [nom] le 16/01/2025'. Below this, the 'Choix des représentants légaux' section lists options such as '2de professionnelle' and '1re année de CAP ou de CAP agricole'. The footer contains 'MEN | SIECLE | ORIENTATION | 25.1.0.0.6 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE'.

1.8 Suivre les réponses des familles

Les familles peuvent consulter et répondre aux propositions du conseil de classe, que leur demande ait été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement.

La réponse donnée dans le service en ligne s'affiche dans Siecle Orientation le lendemain de la saisie. Les pictogrammes  **Accord**  **Désaccord** indiquent la réponse du représentant légal aux propositions du conseil de classe.



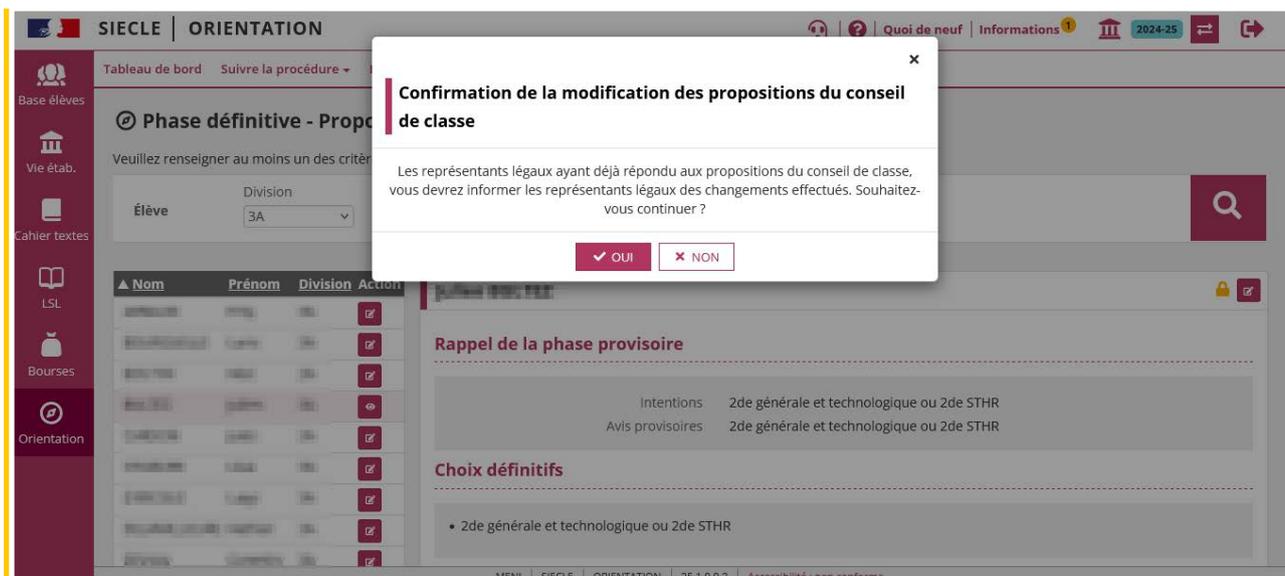
The screenshot shows the 'Phase définitive - Réponse des représentants légaux' screen in the Siecle Orientation system. The interface includes a search bar with fields for 'Élève', 'Palier', 'Division', 'MEF', 'Nom', and 'Prénom'. Below the search bar, there is a dropdown menu for 'Réponse des représentants légaux' and a button 'APPLIQUER AUX ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS'. A table displays the following data:

Nom	Prénom	Division	Choix définitifs	Propositions du conseil de classe	Origine	Réponse des représentants légaux	Date de saisie	Action
			2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle	2de professionnelle		 Désaccord	21/01/2025	
			1re année de CAP ou de CAP agricole 2de professionnelle	1re année de CAP ou de CAP agricole 2de professionnelle		 Accord : 1CAP, 2PRO	20/01/2025	

At the bottom of the table, it indicates '2 élément(s) trouvé(s)'. The footer of the page shows 'MEN | SIECLE | ORIENTATION | 25.1.0.0.2 | Accessibilité : non conforme'.



Le représentant légal ne peut répondre qu'une seule fois dans le service en ligne aux propositions du conseil de classe. Si vous modifiez les propositions après sa réponse, vous devrez l'informer des changements effectués.



Si vous souhaitez des précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à l'aide en ligne ainsi qu'auprès de votre service académique d'information et d'orientation.



1.9 Recommandation

Il est nécessaire d'informer les représentants légaux si des modifications sont effectuées dans Siecle Orientation, dans la situation suivante :

- modification des propositions du conseil de classe alors que les représentants ont déjà donné leur réponse sur le service en ligne Orientation.

1.10 Documentation d'accompagnement

- Guides à l'attention des établissements pour l'accompagnement des familles lors de la phase définitive d'orientation et l'affectation au lycée.
- Aide en ligne accessible depuis Siecle Orientation en cliquant sur le lien Aide situé en haut à droite de l'écran.
- Diaporama de présentation du service en ligne Orientation « Comment effectuer ses démarches d'orientation après la 3^e ? ».

Assistance en ligne

- Une plateforme d'assistance nationale est mise à disposition des familles pour les questions techniques. La plateforme est accessible depuis le service en ligne à chaque étape de la saisie.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

2. Service en ligne

Les étapes de la demande de poursuite d'études après la 3^e

Ce chapitre présente le déroulement de la saisie des demandes de poursuites d'études après la 3^e, afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors des procédures d'orientation et d'affectation au lycée.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des demandes, la réponse aux propositions du conseil de classe pourra être effectuée indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

2.1 Connexion au service en ligne Orientation

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- **le compte d'un représentant légal permet de saisir les demandes de formation et d'établissement et de répondre aux propositions du conseil de classe ;**
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter ce que le représentant légal a complété.



ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Connexion avec un compte ÉduConnect ou FranceConnect



ÉduConnect

[← Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)



Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#) 

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Accès des représentants légaux aux services en ligne

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu **Mes services.**

Retrouvez sur le portail **Scolarité Services** toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail **Scolarité Services** s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu **Mes services.**

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

2.2 La demande de poursuite d'études après la 3^e

Un seul service est affiché dans le menu de décembre à juin pour les démarches de demande de poursuite d'études après la 3^e le service Orientation. Le bouton activé indique l'étape en cours.

Mes services Mes enfants

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3^e

ENT+LIL

Après la 3^e

De décembre 2024 à avril 2025

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Après le conseil de classe, consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies.

Choisir son orientation Voir l'avis du conseil de classe

Du 4 avril au 26 mai 2025

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.
A partir du lundi 5 mai jusqu'au lundi 26 mai 2025, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin 2025

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse.
En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.
Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

A partir du vendredi 27 juin après-midi

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

- A partir de quelle heure pourrai-je consulter les résultats ?

Voir le résultat d'admission Inscrire

Accéder au service Orientation

Une question, besoin d'aide ? Assistance

À chacune des étapes, **Découvrir les formations**, **Formuler ses demandes** et **Répondre à la proposition d'orientation**, le bouton **Accéder au service Orientation** permet de voir l'avis provisoire s'il n'a pas encore été consulté.

Mes services

Mes enfants

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT+LIL

Découvrir les formations

Troisième trimestre

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant [les offres de formations après la 3^e](#).

Voir l'avis provisoire

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Si le représentant légal n'atteste pas avoir pris connaissance de l'avis, cela ne bloque pas les étapes suivantes.

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#) [Valider](#)

2.3 Découvrir les formations

Du 4 avril au 26 mai 2025

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

A partir du lundi 5 mai jusqu'au lundi 26 mai 2025, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

Du vendredi 4 avril au dimanche 4 mai l'offre de formation 2025 est consultable sur le service en ligne.

Les demandes sont formulées entre le lundi 5 mai et le lundi 26 mai.

2.3.1 La recherche par mots clés

CHOISIR SON ORIENTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Vous envisagez un cursus en seconde professionnelle ou une première année de CAP dans votre académie ?

Sous statut scolaire, les périodes de stages en entreprise donnent lieu à un versement d'allocation par l'Etat. En apprentissage, un salaire est versé.

Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

QUOI
formation, établissement ou mots-clés

OÙ
ville ou département

Exemple : cap cuisine

Exemple : nantes

RECHERCHER

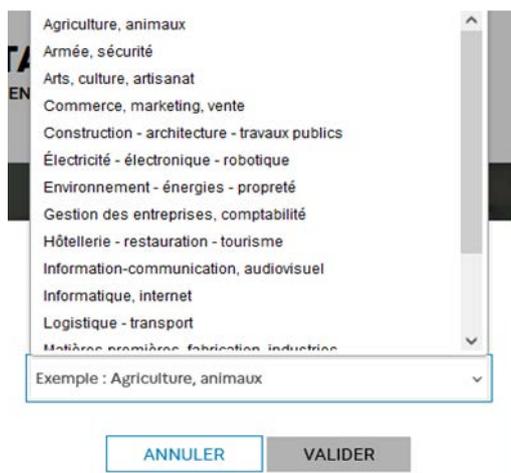
Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

Le service permet une recherche par mots clés sur deux champs :

- **Quoi ?** Invitant à renseigner le nom d'une formation, d'un établissement
- **Où ?** Invitant à renseigner une ville, un département.

La recherche peut ne contenir qu'une partie du nom de la formation visée. Elle s'appuie également sur un ensemble de disciplines, domaines et sous-domaines indexés par l'ONISEP permettant de proposer les formations correspondantes lorsque le libellé de la formation saisie n'est pas exact.

Un menu rapide **Les formations professionnelles** permet d'accéder à une liste déroulante des domaines professionnels référencés par l'ONISEP. La sélection d'un domaine professionnel permet de découvrir les offres de formation correspondantes dans son académie.



2.3.2 Recherche du lycée de secteur



Durant la période de saisie des demandes, lorsque l'utilisateur est connecté, le service propose un nouveau menu rapide :

Mes lycées de secteur permet d'accéder directement à la liste des offres de seconde générale et technologique de son ou ses lycées de secteur.

Ce menu rapide ne peut être présenté qu'aux élèves dont le code zone géographique de résidence renseigné dans l'application Affelnet-lycée correspond à une ou plusieurs offres de formation de secteur dans son académie d'origine.

Zone géographique de résidence de l'élève

* Zone géographique de résidence de l'élève **027EVRE1 EVREUX 1**
0 offre(s) de formation de secteur

Coordonnées

Vit cl
 * Adresse Adresse
 Adresse
 Adresse
 Adresse
 Adresse
 Télép

Responsables

Offre(s) de formation de secteur

Code	Formation	Visible SLA
02721358	Formation d'accueil : 2-GT 2 ND GENERALE ET TECHNOLOGIQUE Statut : SCOLAIRE seconde GT	OUI
02712866	Formation d'accueil : 2R-AC1 2-GT EURO ANGLAIS Statut : SCOLAIRE seconde GT européenne anglais	OUI

Accessibilité: Non conforme

La recherche par libellé de formation (Champs **Quoi ?**) et par lieu géographique (Champs **Où ?**) reste possible durant la phase de saisie des demandes.

2.4 Présentation des recherches et description d'une offre de formation

L'offre correspondant au résultat de la recherche est présentée sous forme de liste (à gauche), la fiche formation est présentée à droite.

CHOISIR SON ORIENTATION
 DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^È

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

QUOI Arts, culture, artisanat **RECHERCHER** **FILTRES AVANCÉS**

OÙ ville ou département

Académie Département Type de formation Public/Privé

1 sélectionnée Département 2 sélectionnés Public/Privé

Statut Autres Établissements proposant un internat

Statut Autres

30 offres trouvées correspondant à vos critères de recherche.

bac pro Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel
 Lycée professionnel André Malraux
 42 - BETHUNE

Que deviennent les élèves après cette formation dans l'établissement ?
 1/10 est en emploi 5/10 sont en formation

bac pro Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia
 Lycée professionnel Sainte-Marie
 59 - BAILLEUL

Que deviennent les élèves après cette formation dans l'établissement ?

VISUELLE PLURIMÉDIA
 Secteur privé, Statut scolaire
 Lycée professionnel Sainte-Marie, Bailleul
 2 rue Emile Hié
 59270 BAILLEUL

RETOUR DE MES DEMANDES

Informations Débouchés Plan

MODALITÉS PARTICULIÈRES

L'inscription dans cette formation est soumise à une admission préalable mise en oeuvre par l'établissement d'accueil. Si vous êtes scolarisés en 3ème, une saisie en ligne du vœu est requise ET vous devez impérativement contacter l'établissement pour connaître les modalités de candidatures.

ACADÉMIE D'ACCUEIL

Généralités :
 Avant de formuler des vœux d'affectation, il est conseillé aux familles de consulter [La page d'information référence pour l'orientation en 3e et l'affectation au lycée](#).

Au niveau de la liste présentée à gauche :

Des badges permettent d'identifier si l'offre de formation :

- relève d'un établissement du secteur public ou privé,
- donne lieu à des modalités particulières d'admission (entretien, dossier...),
- est proposée en apprentissage

Les **taux** de poursuite d'étude et taux d'emploi 6 mois après la sortie de formation sont présentés pour chaque formation dont les données issues d'[Inserjeunes](#) sont disponibles.

Au niveau de la page descriptive de l'offre présentée à droite, sont présentées à l'utilisateur

- la **fiche établissement et la fiche formation** pour obtenir des informations plus détaillées. Celles-ci renvoient vers le site de l'ONISEP ou une page dédiée réalisée par l'académie si la formation relève d'une particularité académique ;
- un **paragraphe de l'académie d'accueil** visant à informer des particularités de la politique d'orientation et d'affectation de l'académie ;
- un **plan** pour repérer la situation géographique de l'établissement proposant cette offre.
- Un **onglet « débouchés »** permettant de consulter le détail des taux de poursuite d'étude et du devenir des jeunes 6 mois après leur sortie.

The screenshot displays the 'CHOISIR SON ORIENTATION' website interface. At the top, it prompts the user to 'DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e'. Below this, there are search filters for 'QUOI' (Arts, culture, artisanat), 'OÙ' (ville ou département), and 'RECHERCHER'. There are also 'FILTRES AVANCÉS' and a 'MENU' button on the left. The search results show '30 offres trouvées correspondant à vos critères de recherche'. One result is highlighted: 'CAP Carreleur mosaïste' at 'CFA ACADEMIQUE - LP LE CARON, Arras'. The page includes a 'DEBOUTES' tab, a 'QUE DEVIENNENT LES ÉLÈVES APRÈS CETTE FORMATION DANS L'ÉTABLISSEMENT ?' section with a bar chart, and buttons for 'FICHE ÉTABLISSEMENT' and 'FICHE FORMATION'.

En utilisant les filtres proposés il est possible d'affiner sa recherche selon :

- L'académie
- Le département
- Le type de formation (Seconde générale et technologique/Seconde professionnelle/ Première année de CAP/Autres types de formation)
- Le statut (Apprenti/Scolaire)
- Le secteur (Public/Privé)
- L'internat (proposé ou non)
- 3 autres filtres (Établissements agricoles/Établissements maritimes/Campus des métiers)

La page descriptive de l'offre contient des informations spécifiques lorsque l'offre de formation :

- relève d'une seconde générale et technologique avec enseignements courants

IMPORTANT

Les vœux pour un établissement privé ou dépendant du ministère de l'agriculture ne tiennent pas compte de la notion de secteur.

En revanche, pour une demande d'admission en classe de seconde générale et technologique d'un lycée public de l'éducation nationale, les élèves résidant dans la zone de desserte de ce lycée sont prioritaires.

Vous êtes invités à indiquer ce lycée de secteur public parmi vos vœux pour être assuré d'une affectation en classe de seconde générale et technologique.

Pour certains enseignements rares de seconde générale et technologique, la zone de desserte peut être élargie et, le cas échéant, une procédure particulière d'admission est alors signalée.

- présente des modalités particulières d'admission définies par l'académie d'accueil

Cette formation donne lieu à des entretiens d'information via la procédure "PassPRO". A l'issue de cette procédure, l'élève peut bénéficier d'une priorité d'admission dans la formation.

L'inscription aux entretiens est réalisée par les établissements d'origine des élèves. Passpro est une procédure destinée aux élèves intéressés par certaines formations professionnelles post-3ème. Les élèves peuvent bénéficier d'un entretien d'information par domaine de métier. Cet entretien d'information s'appuie sur une lettre de motivation guidée. Elle leur sera demandée obligatoirement par l'établissement accueillant l'élève en entretien. Ces entretiens, organisés par des établissements de l'académie, permettent d'apporter à l'élève l'information la plus précise sur la formation envisagée, en terme de contenu, de débouchés et de pré-requis.

Pour en savoir plus sur la procédure PassPRO et vous y inscrire, contactez votre établissement.

- a fait l'objet d'informations spécifiques mises en avant par les services académiques

Cette formation est dispensée en collaboration avec des entreprises partenaires

- porte sur une 2^{de} professionnelle famille de métiers

(Indication de l'ensemble des spécialités de 1^{re} à laquelle cette 2^{de} professionnelle peut mener)

Cette formation est organisée par familles de métiers. L'élève peut ainsi découvrir la famille de métiers qui l'intéresse, apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur et choisir, à la fin de l'année de 2^{de} professionnelle, sa spécialité de baccalauréat professionnel.

Cette formation prépare à la poursuite en classe de 1^{re} vers les spécialités de baccalauréat suivantes :

- bac pro Métiers de l'accueil (ex bac pro Accueil - relation clients et usagers)

- bac pro Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex bac pro vente)

- bac pro Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce)

- relève de l'apprentissage

IMPORTANT

Cette formation se déroule en apprentissage, elle alterne période de formation en centre de formation des apprentis et en entreprise.

Pour y être admis, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Vous devez également avoir atteint l'âge de 15 ans avant le 31 décembre de l'année.

Nous vous conseillons de rapidement contacter l'établissement choisi pour démarrer vos démarches d'inscription et de recherche d'employeur.

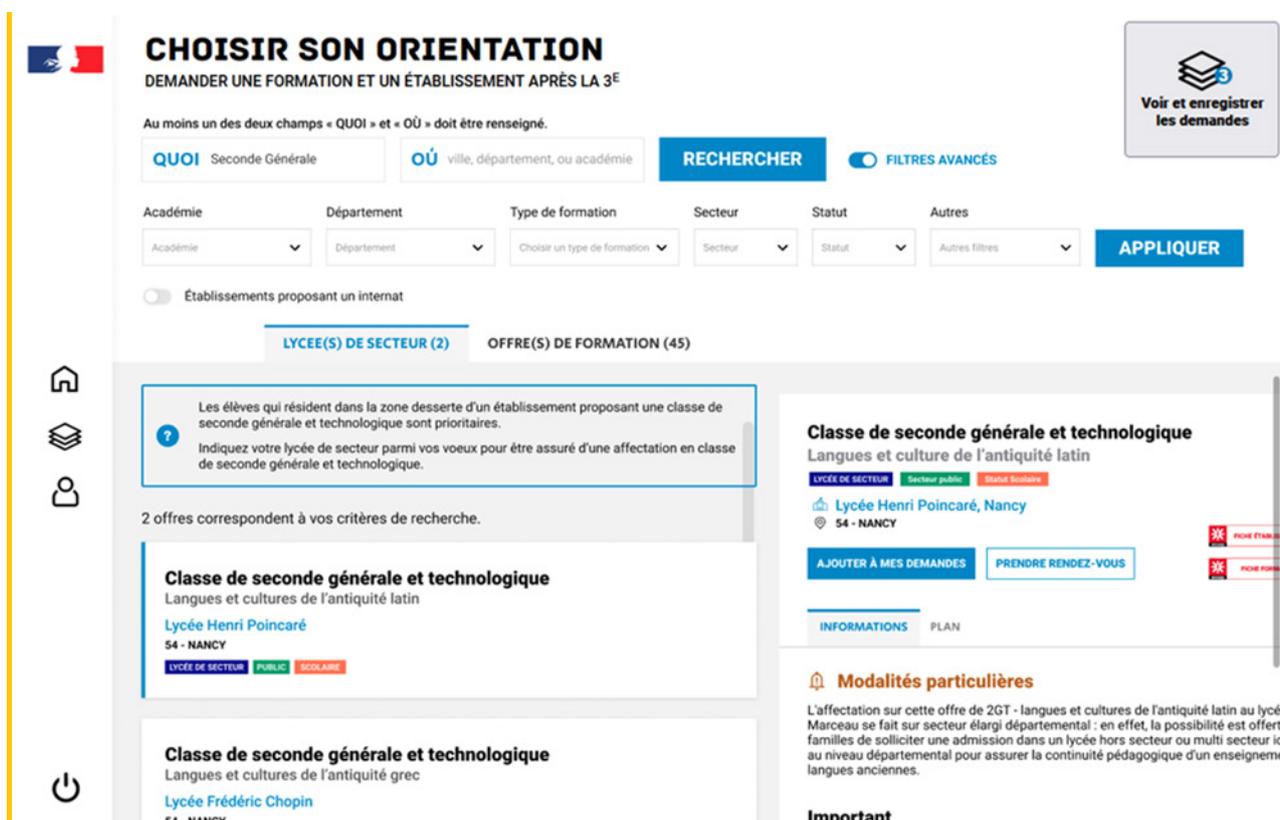
 **Prendre contact avec l'établissement de formation**

Pour calculer votre salaire d'apprenti : [consulter le simulateur avec l'établissement de rémunération du site alternance.emploi.gouv.fr](https://www.emploi.gouv.fr)

Un onglet supplémentaire « débouchés » propose, pour ces offres en apprentissage, les potentielles entreprises qui recrutent pour cette formation.



2.5 Saisie des demandes



À compter du 5 mai la saisie des demandes devient possible.

Le bouton « ajouter à mes demandes » est présent sur la page descriptive des offres. Il permet d'ajouter l'offre de formation à sa sélection.

Ajouter à mes demandes

Lorsqu'une demande est ajoutée, un icône cliquable apparaît « Voir et enregistrer les demandes ». Il permet d'accéder à sa sélection pour l'ordonner et l'enregistrer.



Ordonner et valider ses demandes

CHOISIR SON ORIENTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

LES DEMANDES DE [nom]

Vos demandes ne sont pas encore enregistrées

Vous devez enregistrer votre sélection pour que vos demandes soient prises en compte dans le cadre des procédures d'orientation et d'affectation. [En savoir plus](#)

RANG 1 **CAP CUISINE**
Lycée professionnel Auguste Bartholdi
76 - BARENTIN

RANG 2 **BAC PRO PLASTIQUES ET COMPOSITES**
Lycée professionnel Jean-Baptiste Colbert
76 - LE PETIT-QUEVILLY

RANG 3 **CAP CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES**
CFA en transport et logistique - AFTRAL Saint-Pierre-Lès-Elbeuf
76 - SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

ENREGISTRER LES DEMANDES

Chaque demande formulée peut être supprimée, l'ordre peut être changé.

Les demandes doivent être validées.

Les modifications restent possibles jusqu'au 26 mai.

CHOISIR SON ORIENTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

RANG 2 **BAC PRO PLASTIQUES ET COMPOSITES**
Lycée professionnel Jean-Baptiste Colbert
76 - LE PETIT-QUEVILLY

RANG 3 **CAP CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES**
CFA en transport et logistique - AFTRAL Saint-Pierre-Lès-Elbeuf
76 - SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

Vos demandes sont enregistrées !

Vous pouvez les modifier jusqu'au 26 mai 2025.

MODIFIER LES DEMANDES **TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF**

Un récapitulatif des demandes formulées peut être téléchargé.

Si l'utilisateur ne dispose pas de compte (ex : demande de retour en formation initiale d'un ancien élève), il se connectera au site public <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr> et téléchargera le récapitulatif de ses demandes pour le transmettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de son département afin que ses vœux puissent être saisis directement dans Affelnet-lycée.

2.6 Déduction des choix d'orientation



Les demandes formulées sur le service en ligne permettent de déduire les choix d'orientation des familles, lesquels sont transmis à Siecle orientation.

- L'ordre des choix d'orientation correspond à l'ordre formulé par la famille dans le service en ligne
- Selon le paramétrage académique, la spécialité ainsi que le statut scolaire ou apprenti seront affichés ou non dans Siecle Orientation.

2.7 Confirmation d'enregistrement de la saisie

L'enregistrement par les familles de leurs demandes sur le service en ligne engendre l'envoi d'un courriel qui récapitule leur saisie et précise les choix d'orientation déduits. Les deux représentants sont destinataires du courriel. Seul le représentant à l'origine de la saisie peut apporter des modifications. Si l'autre représentant légal souhaite apporter des modifications il est invité à prendre contact avec la personne à l'origine de la saisie ou à contacter l'établissement de l'élève.

Choix d'orientation définitifs

D'après vos demandes, le conseil de classe sera informé de vos choix d'orientation en :

- 1re année de CAP ou de CAP agricole
- 2de professionnelle

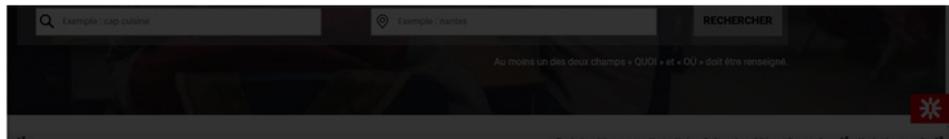
Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la date de fermeture du service en ligne. Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, vous devez contacter le responsable de l'élève pour apporter les modifications. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

2.8 Déconnexion à l'issue d'une saisie

La déconnexion depuis le portail scolarité service n'engendre pas une déconnexion du service en ligne orientation.

Lors d'un accompagnement des familles en établissement pour la saisie de leurs demandes, il est nécessaire, entre deux familles, de réaliser la déconnexion directement dans le service en ligne pour s'assurer d'être connecté au bon dossier

 DÉCONNEXION
 FERMER LE MENU



2.9 Le suivi des demandes dans Affelnet-lycée

Le menu « suivi des saisies TS » permet de consulter les demandes formulées via le service en ligne. Il présente chaque jour l'état des saisies de la veille.

INE	Nom prénom(s)	Classe	Formation	Nb vœux	Dernière mise à jour	Responsable mise à jour
		3B	3EME 3EME	2	21/01/2021 11:25	
		3C	LCALA LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE LATIN	1	21/01/2021 11:25	
			3EME 3EME			
			CPA ERNEST MEYER CH.MET.MOSELLE METZ CEDEX 01			
			1CAP2 23616 1CAP2 METIERS DE LA COIFFURE APPRENTI			
		3C	3EME 3EME	4	21/01/2021 11:25	
		3C	3EME 3EME	4	21/01/2021 11:25	
		3C	3EME 3EME	4	21/01/2021 11:25	

Le tableau restitue par défaut la liste des élèves sans présenter les vœux renseignés. 
Les flèches à gauche de l'INE de l'élève permettent d'afficher/masquer le détail des vœux des élèves.

Afin de répondre au besoin d'identifier rapidement les dernières saisies, le tableau est trié par défaut par date de dernière mise à jour du dossier élève sur le service en ligne. Des tris supplémentaires sont également disponibles sur chaque colonne.

Des pictogrammes sont également positionnés à la gauche du nombre de vœux de l'élève issu du service en ligne :

-  : fait ressortir les élèves ayant des vœux formulés pour une seconde GT dans l'Académie sans qu'aucun ne porte sur un lycée de secteur,
-  : fait ressortir les élèves ayant à la fois des saisies de vœux formulés via le service en ligne et des vœux saisis dans Affelnet-lycée. **Il prévient ainsi l'utilisateur du risque d'écrasement des vœux saisis dans Affelnet-lycée.**

2.10 Modifications après fermeture des saisies du service

Le mardi 27 mai, la sélection faite par les représentants légaux depuis le service en ligne est déversée automatiquement dans le dossier Affelnet-lycée du candidat, à la rubrique « saisie des vœux ».

Ceux-ci sont alors modifiables directement par l'établissement et ne le sont plus depuis le service en ligne.

Si des modifications sont apportées au dossier de l'élève :

- Ajout ou suppression d'une demande de dérogation
- Ajout ou suppression d'une demande d'internat
- Ajout, modification d'ordre ou suppression de vœu(x)

Un courriel personnalisé est envoyé aux représentants légaux. Il indique précisément la ou les modifications apportées au dossier et contient la fiche récapitulative de l'élève.

Expéditeur	no-reply@ac- [nom de l'académie].fr
Titre de l'email	[Affectation après la 3e] Modifications apportées à votre dossier
Corps de l'email	ACADÉMIE DE [libelle académie] AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE [année campagne] Des modifications ont été apportées sur le dossier élève de [NOM] [Prénom1] [Prénom2] [Prénom3] . Vous trouverez ci-joint le dossier nouvellement mis à jour. [L'ordre des vœux a été modifié.] [Un ou plusieurs vœux ont été ajoutés.] [Un ou plusieurs vœux ont été modifiés.] [Un ou plusieurs vœux ont été supprimés.] [Une ou plusieurs demandes d'internat ont été ajoutées.] [Une ou plusieurs demandes d'internat ont été supprimées.] [Une ou plusieurs demandes de dérogation ont été ajoutées.] [Une ou plusieurs demandes de dérogation ont été supprimées.] Si vous avez des questions concernant ces modifications, contactez l'établissement [type établissement] [libellé établissement] [ville] au : [numéro établissement] .
Pièces jointes	Fiche élève

2.11 Répondre aux propositions du conseil de classe

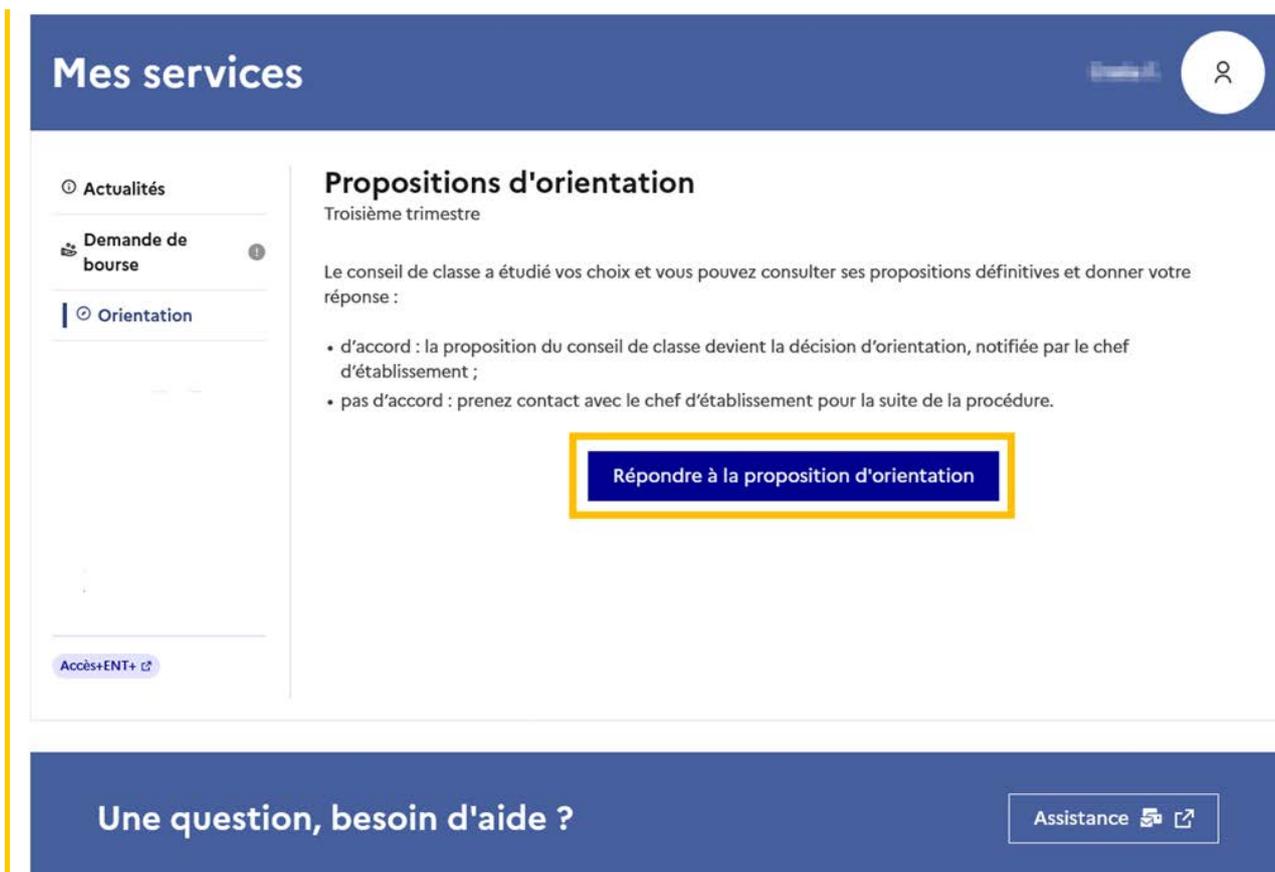
La réponse aux propositions du conseil de classe pourra être effectuée indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Lorsque les représentants légaux se connectent alors que les propositions du conseil de classe n'ont pas encore été envoyées au service en ligne Orientation, le message suivant est affiché « **Les propositions du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir** ».



The screenshot shows the 'Mes services' interface. On the left, there is a navigation menu with 'Actualités', 'Demande de bourse', and 'Orientation'. The main content area is titled 'Propositions d'orientation' for the 'Troisième trimestre'. A yellow-bordered box highlights the message: 'Les propositions du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir.'

Le lendemain de la saisie des propositions du conseil de classe, le représentant légal peut les consulter et donner sa réponse.



The screenshot shows the 'Mes services' interface. The main content area is titled 'Propositions d'orientation' for the 'Troisième trimestre'. It states: 'Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :'. Below this, there are two bullet points: 'd'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;' and 'pas d'accord : prenez contact avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.' A blue button with a white border, highlighted by a yellow box, says 'Répondre à la proposition d'orientation'. At the bottom of the page, there is a dark blue bar with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button labeled 'Assistance' with a help icon.

Toutes les informations saisies dans Siecle Orientation sont affichées dans le service en ligne Orientation.

Un seul représentant indique la réponse aux propositions.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Accès+ENT+

Propositions d'orientation

Troisième trimestre

Réponse du conseil de classe aux demandes des représentants légaux

RANG 1

2^{de} professionnelle

OUI

Spécialité ou famille de métiers demandée : classe de 2^{de} professionnelle métiers de la relation client; Bac pro Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)
Sous statut scolaire.

RANG 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

OUI

Spécialité demandée : CAP Electricien
Sous statut scolaire.

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
- Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

Cocher et valider pour envoyer la réponse

[Retour aux informations](#)

[Valider](#)

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2.12 Accord

Une fois la réponse saisie, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci. Les représentants légaux reçoivent un courriel de confirmation de la réponse donnée et sont informés de la décision d'orientation en cas d'accord

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
- Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

La réponse validée ne peut plus être modifiée

[Retour aux informations](#) [Valider](#)

L'affichage de l'écran est identique pour chacun.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Accès+ENT+

Propositions d'orientation

Troisième trimestre

Votre réponse a bien été enregistrée.

Réponse du conseil de classe aux demandes des représentants légaux

RANG 1

2^{de} professionnelle

OUI

Spécialité ou famille de métiers demandée : classe de 2^{de} professionnelle métiers de la relation client; Bac pro Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)
Sous statut scolaire.

RANG 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

OUI

Spécialité demandée : CAP Electricien
Sous statut scolaire.

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Réponse des représentants légaux sur l'orientation



Votre(vos) réponse(s) a(ont) bien été validée(s). Un courriel de confirmation a été envoyé aux représentants légaux, si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

a accepté la ou les propositions du conseil de classe le 20/01/25 à 14:57 :

- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Cette ou ces propositions deviennent décisions d'orientation définitives prises par le chef d'établissement.
Pour toute question, adressez-vous au chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

Je donne
mon avis

SERVICES
PUBLICS+

Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun

Objet : [ORIENTATION] Acceptation de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 20/01/2025 à 14:57 par [REDACTED], nous vous confirmons par ce message que la(les) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève [REDACTED] a(ont) été acceptée(s) :

- 2de professionnelle
- 1re année de CAP ou de CAP agricole

Celle(s)-ci devient(nent) décision(s) d'orientation définitive(s) prise(s) par le chef d'établissement.

Tous les représentants légaux sont informés de cette validation. Pour toute question vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement.

2.13 Désaccord

Mes services

Mes enfants

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT+LIL

Propositions d'orientation

Troisième trimestre

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

NON

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} professionnelle

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

2^{de} professionnelle

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

[Valider](#)

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Une fois la réponse saisie, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent la consulter. Les représentants légaux reçoivent un courriel de confirmation de la réponse donnée les informant qu'ils doivent prendre contact immédiatement avec le chef d'établissement.

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

2^{de} professionnelle

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#) [Valider](#)

La réponse validée ne peut plus être modifiée

L'affichage de l'écran est identique pour chacun.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT+LIL

Propositions d'orientation

Troisième trimestre

✓ Votre réponse a bien été enregistrée.

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

NON

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} professionnelle

Réponse des représentants légaux sur l'orientation



Votre(vos) réponse(s) a(ont) bien été validée(s). Un courriel de confirmation a été envoyé aux représentants légaux, si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

M. Dupont a refusé la ou les propositions du conseil de classe le 21/01/25 à 09:23.

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

Je donne
mon avis

SERVICES
PUBLICS+

Une question, besoin d'aide ?

Assistance



Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun :

Objet : [ORIENTATION] Refus de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 21/01/2025 à 9h23 par [REDACTED], nous vous confirmons par ce message que la(les) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève [REDACTED] a(ont) été refusée(s) :

- 2de professionnelle

Tous les représentants légaux sont informés de ce désaccord.
Vous devez immédiatement prendre contact avec le chef d'établissement.

2.14 Consultation des résultats

À partir du vendredi 27 juin après-midi les représentants de l'élève peuvent consulter et télécharger les résultats des demandes formulées.

Pour éviter qu'un problème de saturation lié à un trop grand nombre de connexions simultanées ne survienne, une heure d'ouverture de la consultation des résultats est fixée en fonction de chaque académie selon un découpage identique à celui mis en place pour la consultation des résultats du baccalauréat

PROCHAINEMENT

A partir du vendredi 27 juin après-midi

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

▼ A partir de quelle heure pourrai-je consulter les résultats ?

L'horaire varie selon les académies. Aucun résultat n'est rendu public avant la date et l'heure prévues.

- Aix-Marseille : 14h30
- Amiens : 16h00
- Besançon : 16h30
- Bordeaux : 17h30
- Clermont-Ferrand : 16h30

Si des demandes ont été formulées sur plusieurs académies, l'ensemble des résultats est consultable.



CHOISIR SON ORIENTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

LES RÉSULTATS D'AFFECTATION DE CAMILLE

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

ACADÉMIE DE NANCY-METZ

TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS

Classe de Seconde Générale et Technologique

Lycée Jean-Auguste Margueritte

55 - VERDUN

Prés

ACADÉMIE DE STRASBOURG

TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS

INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous devez remplir les formalités d'inscription dans l'établissement affectation sans tarder, selon les consignes indiquées dans la notification reçue par e-mail ou à télécharger ci-dessus.

Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, vous devez prévenir au plus vite le ou les établissements dans lesquels vous n'irez pas vous inscrire afin que cette place puisse être proposée à un autre élève.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous être proposées.

Je donne
mon avis
Vocateurs pour l'



